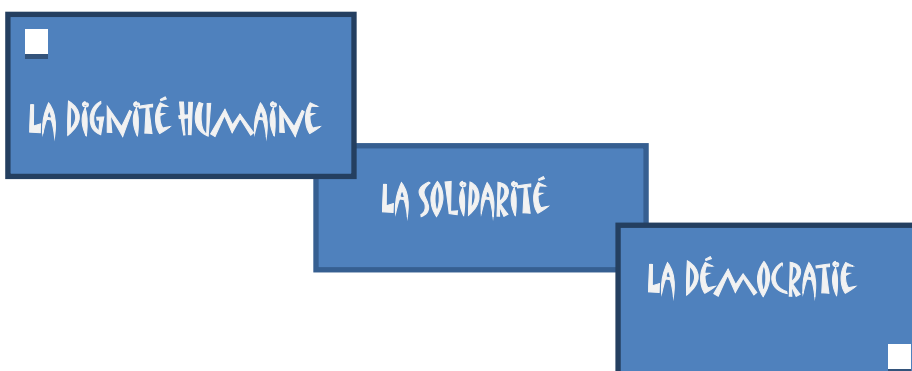




FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE L'AIN

Projet Fédéral 2012-2016



Ce projet est issu du travail engagé entre Juin 2011 et Février 2012. Il s'est construit à partir de différents temps de travail du réseau fédéral (temps d'AG de Mai 2011, rencontres inter-centres à l'automne 2011, plusieurs séquences de travail du Conseil d'Administration fédéral, de fin 2011 à Avril 2012...). Il sera formellement validé à notre AG de Mai 2012

I. Notre visée du projet « centre social »

Notre visée du rôle d'un centre social sur son territoire s'appuie pleinement sur la « charte » des centres sociaux fédérés et les réflexions engagées ces dernières années au sein du réseau fédéral :

- ✓ Le Centre Social comme « **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels** », capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.
- ✓ Le centre social visant à renforcer le « **pouvoir d'agir des habitants** » sur leur propre devenir et sur leur territoire de vie.
- ✓ Le centre social **articulant l'intérêt individuel** (autour d'une offre d'activités et de services), **l'intérêt collectif** (par l'accompagnement de projets d'habitants) **et l'intérêt général** (par l'accompagnement de projets visant la transformation de situation de vie des habitants).
- ✓ Le centre social visant à **développer les projets collectifs visant l'épanouissement des personnes mais aussi des projets collectifs d'émancipation**.
- ✓ Un projet « centre social » faisant à vivre au quotidien **nos valeurs de référence** : dignité humaine, solidarité et démocratie.
- ✓ Le centre social comme un outil « **d'animation globale** » du territoire, à partir de son projet.
- ✓ Le centre social en capacité de créer et **animer des espaces de dialogue entre des habitants et les pouvoirs publics**, en capacité de faire vivre la citoyenneté.
- ✓ Le centre social en capacité de conclure, avec ses partenaires institutionnels (CAF, Collectivité local, Conseil Général...), un « **pacte de coopération** » (ou « convention d'objectif pluripartite ») autour de son projet agréé et permettant la reconnaissance de ses différentes missions.

II. Nos constats et enjeux sur la réalité des centres sociaux

Les points forts des Centres sociaux :

- ✓ Des projets « centres sociaux » s'appuyant sur des réelles démarches participatives et intégrant un « diagnostic partagé » de leur territoire.
- ✓ Une forte implication des centres sociaux dans le champ des « loisirs éducatifs » (enfance, jeunesse...) et dans la dimension « conviviale » et « festive » (activités autour de la cuisine, fêtes de quartiers, manifestations à caractère culturel...)
- ✓ L'émergence d'actions visant au développement des solidarités, notamment une ouverture à la solidarité internationale.
- ✓ Des actions visant l'épanouissement ou le « mieux-être » des personnes bien présentes, de même que des actions visant au développement des liens sociaux et intergénérationnels, au mieux « vivre ensemble ».
- ✓ Une implication importante de bénévoles d'activités et d'habitants administrateurs dans les projets et la vie des centres sociaux.
- ✓ Les partenariats des centres sociaux en progression, au sein de leur territoire : avec les associations locales, les PAS (Points accueil Solidarités du CG), les établissements scolaires (écoles, collèges) ...
- ✓ Une qualité des partenariats institutionnels, avec la Collectivité locale, la CAF) globalement en progression.

Les points de progression, les questions :

- ✓ Un portage associatif des projets centre sociaux, soumis à renouvellement régulier et discontinu des forces vives, à conforter.
- ✓ Des espaces d'implication d'habitants dans des projets jusqu'au portage du projet global du centre social à renforcer.
- ✓ Une approche « émergence et accompagnement de projets d'habitants » (jeunes, adultes...) qui se développe mais qui doit encore progresser.
- ✓ Une vocation des centres sociaux à accompagner des projets visant l'émancipation et le développement social des territoires à conforter.
- ✓ Les centres sociaux peu présents sur l'animation de débats et de réflexions autour d'enjeux sociaux de leur territoire.
- ✓ Un environnement « institutionnel » des centres sociaux peu stabilisé : perspective de réforme des collectivités locales ; questions du devenir des politiques sociales de la CNAF, développement des logiques de commandes publiques en lieu et place de

III. Notre conception du réseau fédéral :

- ✓ Une fédération où **chaque adhérent participe et contribue à la vie du réseau.**
- ✓ Une fédération permettant de **progresser ensemble vers un horizon commun** : notre vision du rôle d'un centre social sur son territoire.
- ✓ Une fédération **garante de la visée commune** et en particulier de **la place des habitants** dans les actions et le portage politique des projets centres sociaux.
- ✓ Une fédération **associant salariés et bénévoles** dans la mise en œuvre de son projet.
- ✓ Une fédération développant à la fois **une fonction d'appui et d'accompagnement** des centres sociaux / structures adhérentes et **une fonction de ressources, d'échanges, de réflexion, de formation des acteurs bénévoles et salariés.**
- ✓ Une fédération en capacité de **nouer un dialogue et des partenariats avec les institutions** : CAF, Conseil Général, Services de l'Etat...
- ✓ Une fédération **articulant les différents niveaux d'intervention** (fédération départementale, Union régionale « URACS » et fédération Nationale « FCSF ») pour **renforcer les projets sociaux et peser sur les politiques publiques qui concerne la vie des habitants.**

IV. Nos constats et les enjeux de notre réseau fédéral :

Les points forts de la fédération:

- ✓ La fonction d'accompagnement des centres sociaux :
 - Appui d'ordre plus technique et méthodologique : accompagnement des projets « centres sociaux » ; regard extérieur, appui dans des étapes « plus sensibles » de la vie des structures...
 - Appui d'ordre plus politique : appui à la réflexion, repères autour d'une conception du projet centre social
- ✓ La fonction d'information et de ressources pour les acteurs des centres sociaux.
- ✓ La fonction de formation des acteurs des centres sociaux.
- ✓ Les temps de réseau, d'échanges de pratiques, de réflexion partagée autour d'une même visée du rôle d'un centre social.
- ✓ Le développement d'un sentiment d'appartenance et d'une culture commune autour du projet « centre social ».
- ✓ La fonction de représentation des centres sociaux par la fédération, d'interface avec les partenaires / institutions.

Les points de progression, les questions :

- ✓ L'accompagnement des bénévoles et la formation des administrateurs, notamment sur des enjeux sociaux.
- ✓ La formation et l'accompagnement des salariés de centres sociaux.
- ✓ L'appui / ressources à la réflexion sur les enjeux concernant l'environnement politique et économique des centres sociaux. (rôle de prospection sur les évolutions de nos structures...).
- ✓ L'accompagnement des centres sociaux (notamment à l'évaluation des projets ou pour l'appui à la gestion de conflits).
- ✓ La mise en réseau des acteurs des Centres sociaux, avec des temps de rencontres départementales.
- ✓ Les modes d'organisation de la vie fédérale dans le département : plus de liens avec les bénévoles, développer des temps de regroupement par bassin de vie...
- ✓ Renforcer la vie associative de la fédération autour du conseil d'administration, rendre accessibles des engagements et permettre des parcours d'engagement au sein de notre réseau.
- ✓ La communication et la valorisation interne et externe de ce que font et ce que sont les centres sociaux.
- ✓ Les relations institutionnelles et partenariales du réseau des centres sociaux avec notamment la question du partenariat centre social / Conseil Général.

- ✓ Peser sur les politiques publiques qui concernent les habitants en s'organisant avec les centres sociaux et les personnes concernées.

V. Les enjeux sociaux prioritaires a davantage prendre en compte dans l'action des centres sociaux à partir des constats formulés par les centres.

1. Renforcer la mixité sociale et générationnelle/ renforcer le lien social, le « vivre ensemble », l'intégration de nouvelles populations.

- Crispations des relations entre certaines communautés.
- Question du décalage entre la réalité sociale des habitants et les personnes inscrites dans les lieux de démocratie locale (Conseil municipal, CA des associations...)
- Une évolution de la population faite d'arrivée importante de populations venant de l'extérieur / clivage entre autochtones et nouveaux arrivants.
- Augmentation du repli sur soi de certains groupes, de montée du communautarisme.
- Question de la reconnaissance de la mixité culturelle par les institutions.
- Difficultés à développer des liens entre des groupes de populations différentes.
- Peu ou pas de volonté de dépasser l'absence de lien social
- Peu de contacts entre différentes générations d'un même territoire.
- Manque de lien social

2. Lutter contre les différentes formes d'isolement.

- Isolement des personnes. Des habitants sans (ou peu de) vie sociale (personnes âgées, femmes seules avec enfants, public précaire...)
- Manque d'ouverture vers l'extérieur notamment lié à des questions de mobilité.
- Constats d'un éclatement croissant des familles, de ruptures familiales.
- Sentiment de solitude repérée.
- Repérage de personnes âgées très isolées.

3. Dépasser les individualismes, développer les solidarités et des actions collectives visant l'intérêt général

- Hausse des individualismes
- Difficulté à partager, à faire vivre une dimension « intérêt général »
- Difficulté à passer à une dimension collective
- Place importance prise par des postures de consommation
- Augmentation des disparités entre différents groupes de population
- Augmentation de la précarité
- Accentuation des difficultés économiques
- Montée du défaitisme, de la fatalité liée à la précarité.

4. Prendre en compte les questions de jeunesse.

- Difficulté d'accès aux loisirs, d'accès à l'emploi, au logement pour une partie de la jeunesse.
- Constats d'une difficile autonomisation des jeunes, d'une difficulté « à entrer dans la vie active »
- Un manque d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans.
- Une partie de la jeunesse « en souffrance » (inactive, pouvant se mettre en danger...).

5. Renforcer une fonction d'éducation citoyenne au sens critique et l'accès à l'information

- Difficulté à « trier » ces informations, à avoir une lecture critique, sentiment d'être submergé par les flots d'informations.
- Des manques de respects garant d'un vivre ensemble (respect des personnes, des lieux d'habitats...)
- Importance de rendre accessible des infos avec des analyses, sensibilisation à l'importance de s'inscrire dans les processus démocratique (inscription listes électorales...)

VI. Mise en perspective du projet fédéral 2012-2016 :

Le projet de la Fédération des Centres Sociaux de l'Ain s'appuiera sur ses ressources salariées et bénévoles mais aussi sur celle du réseau régional des centres sociaux. Sa mise en œuvre sera ainsi articulée au projet de l'URACS, Union Rhône Alpes Centres Sociaux, renouvelé simultanément au projet de chacune des Fédérations Départementales de la région Rhône Alpes.

1. Etre un lieu ressources « stratégique » et « technique » des centres sociaux :

AXES DU PROJETS	Modalités possibles
<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagner au renouvellement et à l'évaluation des projets des centres sociaux / structures de proximité en développant des approches participatives. 2. Accompagner l'émergence de nouveaux centres sociaux ou structures de proximité. 3. Apporter un appui / regard extérieur sur des questions des centres sociaux dans la mise en œuvre de leur projet. 4. Accompagner les centres sociaux dans des situations difficiles. Se situer en médiation. Travailler plus en amont, en prévention de crises potentielles. 5. Développer des actions de formation pour les bénévoles et administrateurs des centres sociaux. 6. Proposer, en lien avec l'URACS, des actions de formations pour les salariés des Centres, visant notamment l'émergence et l'accompagnement d'actions collectives. 7. Accompagner les centres sociaux dans leur démarche de recrutement, en particulier pour le recrutement des directions. 8. Entretenir les espaces de coopérations avec la CAF autour de l'accompagnement des centres sociaux. 9. Développer, avec les centres sociaux, la mise en œuvre de « pacte de coopération » ou « convention pluri-partite » permettant la reconnaissance partagée du projet du centre social. 10. Transmettre des informations et analyses concernant l'environnement des centres sociaux. Exercer / relayer une 	<ul style="list-style-type: none"> ► Proposer un soutien individualisé et organiser des temps collectifs associant administrateurs et salariés. ► Proposer une sensibilisation et un accompagnement individualisé de structures ou de territoires intéressés par une perspective de structure de proximité et/ou centre social ► Proposition d'un « regard tiers » et d'un potentiel accompagnement individualisé pouvant être sollicité par des administrateurs et/ou la direction en cas de difficultés. ► Proposer des actions de formation d'administrateurs en inter-centres ou interne à un centre. ► Proposer une démarche d'accompagnement formatif en amont et en aval du recrutement des directions de structures. ► Faire vivre une « veille partagée » avec les conseillers de

<p>fonction de veille sur l'environnement des centres sociaux.</p> <p>11. Relayer / diffuser et accompagner les centres sociaux à partir d'outils travaillés par le réseau fédéral : livret d'accueil des administrateurs, Outils visant le renforcement de la coopération entre administrateurs et directions...</p> <p>12. Engager une réflexion sur les réponses possibles du réseau des centres sociaux pour pallier à des périodes de vacances « courtes » de postes de direction de structures.</p>	<p>territoire CAF sur la réalité des structures et leur territoire.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------

2. Représenter, promouvoir l'action des centres sociaux, porter une parole collective

AXES DU PROJETS	Modalités possibles
<ol style="list-style-type: none"> 1. Pérenniser la réalisation et la diffusion, en interne et en externe d'un bulletin de liaison du réseau fédéral des Centres Sociaux de l'Ain. 2. Poursuivre notre implication dans le centre de ressources des centres sociaux en Rhône Alpes (SENACS) (entre Fédérations et CAF) et assurer, chaque année, la diffusion dans l'Ain des principaux enseignements, en interne et en externe. 3. Etre représenté dans diverses instances politiques et techniques au profit des centres sociaux et remplir une fonction d'interface entre les centres sociaux et diverses institutions ou partenaires associatifs. 4. Organiser, si nécessaire, une parole collective des centres sociaux, interpeller les institutions sur des enjeux sociaux ou sur des difficultés plus structurelles que vivent des centres sociaux. 5. Sensibiliser les élus (locaux/ nationaux) sur le rôle des centres sociaux. 6. Organiser des temps forts de rencontres des centres sociaux et de valorisation du rôle des centres sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organisation de temps de rencontres visant à présenter le rôle et l'action d'un centre social. ▶ Organisation avec la CAF et le CG d'une rencontre départementale « Centres Sociaux et partenaires » en 2014

3. Développer et Animer une vie de réseau

AXES DU PROJETS	Modalités possibles
<p>1. Permettre et organiser divers espaces de rencontres, d'échanges entre acteurs salariés et bénévoles des centres sociaux.</p> <p>2. Développer, collectivement, des éléments de réponse aux principaux enjeux sociaux jugés comme prioritaires à prendre en compte par les centres sociaux :</p> <p style="padding-left: 20px;"><i>1. Renforcer la mixité sociale et générationnelle/ renforcer le lien social, le « vivre ensemble », l'intégration de nouvelles populations.</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><i>2. Lutter contre les différentes formes d'isolement.</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><i>3. Dépasser les individualismes, Développer les solidarités et des actions collectives visant l'intérêt général.</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><i>4. Prendre en compte les questions de jeunesse.</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><i>5. Renforcer une fonction d'éducation citoyenne. Renforcer le sens critique et l'accès à l'information. Contribuer aux relations entre citoyens et élus.</i></p> <p>3. Accueillir et prendre en compte les demandes des adhérents en favorisant les réponses par leur mise en réseau.</p> <p>4. Permettre et susciter des coopérations entre Centres Sociaux (développement d'actions communes, mutualisation de moyens, échanges d'outils...)</p>	<p>► Organisation de Commissions de travail, rencontres inter-centres, journées de réflexions... Prendre en compte également les bénévoles des centres sociaux non administrateurs.</p> <p><u>SUR LA DUREE DU PROJET FEDERAL :</u></p> <p>► Organisation de temps de travail autour de ces différents enjeux sociaux : formations, échanges de pratiques, recherche-action, journées thématiques... associant les centres sociaux, salariés et administrateurs.</p> <p>► Susciter, autour de ces enjeux et au niveau des centres sociaux, à l'émergence et à l'accompagnement d'actions collectives, en associant des habitants.</p>

4. Etre garant du sens d'un projet commun

AXES DU PROJETS	Modalités possibles
<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire connaître et mettre en œuvre le processus d'adhésion / reconnaissance auprès des nouveaux adhérents en étant porteur de la visée commune « centres sociaux ». 2. Réfléchir au sens et aux conditions de mise en œuvre d'un devoir d'intervention fédérale vis-à-vis d'un potentiel centre social où seraient repérés des problèmes forts de viabilité et/ou de sens du projet « centre social ». 	<p>► Etablir / faire vivre des repères communs sur le sens d'un projet centre social ainsi que sur l'éthique d'un co-portage fructueux entre administrateurs et salariés.</p>

5. Animer la vie associative de la fédération

AXES DU PROJETS	Modalités possibles
<ol style="list-style-type: none"> 1. Faire vivre les instances fédérales (Bureau / CA / AG) en permettant la participation et l'implication des bénévoles des centres sociaux 2. Promouvoir l'adhésion au réseau fédéral auprès de potentiels nouveaux Centres sociaux. 	